

La boîte à outils pour le passage  
à la télévision tout numérique  
en Bretagne

8 Juin 2010

# Informations pratiques

Dans la nuit du 7 au 8 juin, à partir de minuit, tous les émetteurs diffusant la télévision en mode analogique et en mode numérique seront éteints. Le mardi 8 mai 2010, seuls les émetteurs diffusant la télévision en mode numérique seront rallumés progressivement. La coupure générale des émissions aura lieu dans la nuit du 7 au 8 juin 2010.

L'allumage des émetteurs numériques aura lieu :

- Le mardi 8 juin 2010 à 10h00 au plus tard pour les émetteurs principaux de Brest, Rennes et Vannes qui couvrent la majeure partie des habitants de la Région Bretagne.
- Le mardi 8 juin 2010 vers 19h00 pour les émetteurs secondaires.

Les téléspectateurs recevant la télévision numérique par une antenne râteau devront faire une recherche et mémorisation des chaînes le mardi 8 juin 2010, une fois que l'émetteur dont ils dépendent sera rallumé. Cette étape est essentielle pour que l'adaptateur ou le téléviseur TNT intégrée puisse retrouver et mémoriser les nouvelles fréquences des chaînes numériques

## Information aux services déconcentrés de l'Etat et aux Collectivités territoriales

**Au sein du QG « tous au numérique », installé à Rennes, un numéro vous est spécifiquement dédié :**

**02 99 35 69 23**

**Il sera opérationnel du 7 juin au 12 juin 2010 aux horaires suivants :**

- Du lundi 7 juin au vendredi 11 juin : de 9h00 à 19h00
- Le samedi 12 juin: de 9h00 à 14h00

Avant ou après ces dates, vous pourrez joindre votre contact France Télé Numérique :

M.Patrice Remeur

06.01.29.00.16

[patrice.remeur@tousaunumerique.fr](mailto:patrice.remeur@tousaunumerique.fr)

**Pour des raisons de disponibilité et d'efficacité opérationnelle, merci de ne pas communiquer les coordonnées ci-dessus à vos administrés et de les envoyer vers le centre d'appel dédié à cet effet.**

## Information grand public

La campagne d'information et de communication dans les différents médias, radio, télévision et presse, a été intensifiée et différentes interventions sont programmées afin d'accompagner les téléspectateurs avant, pendant et après le passage.

Durant le passage à la télévision tout numérique, le centre d'appels dédié aux téléspectateurs sera joignable selon les horaires suivants :

- Du lundi 7 juin au samedi 12 juin 2010 : 8h00 - 21h00



**0 970 818 818** numéro non surtaxé  
(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

**[www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)**



# Un dispositif d'assistance technique et d'aides financières mis en place par l'Etat

## Une assistance humaine mise en œuvre par France Télé Numérique

Il s'agit de la mise en service et du réglage des équipements. Cette prestation, financée par l'Etat est mise en œuvre par France Télé Numérique pour les personnes de plus de 70 ans, ou souffrant d'un handicap égal ou supérieur à 80%.

La demande de cette assistance doit se faire auprès du **Centre d'appel au 0970 818 818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local).

## Un dispositif d'aides financières

Afin d'assurer la continuité du service de réception gratuite des chaînes de télévision dépendant exclusivement de l'analogique hertzien, la loi a prévu un fonds d'aide au profit des **foyers dont la résidence principale dépend exclusivement de la réception analogique** (c'est-à-dire les foyers qui reçoivent au maximum les 6 chaînes nationales à l'aide d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure).

L'Etat a prévu 3 types d'aides financières :

Pour les foyers résidant dans les zones couvertes par la TNT :

- **Une aide à l'équipement** d'un montant maximal de 25 € pour l'acquisition d'un adaptateur ou d'un téléviseur TNT intégrée ou la souscription d'un abonnement au câble, au satellite numérique, à une offre ADSL ou à la fibre optique (sous conditions de ressources et pour les foyers dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (nouvelle dénomination à compter de 2010 : exonéré de la redevance audiovisuelle dans l'ancienne formulation)
- **Une aide à l'antenne** d'un montant maximal de 120 € pour l'adaptation, la réorientation ou le remplacement de l'antenne râteau ou de l'antenne intérieure (sous conditions de ressources et pour les foyers dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (nouvelle dénomination à compter de 2010 : exonéré de la redevance audiovisuelle dans l'ancienne formulation)

Pour les foyers résidant dans les zones non couvertes par la TNT :

- **Une aide à la réception hors zone TNT** d'un montant maximal de 250 € pour l'acquisition d'un mode de réception de la télévision numérique alternatif à l'antenne râteau (ou intérieure) : installation d'un dispositif de réception par satellite numérique, souscription d'un abonnement au câble, au satellite numérique, à une offre ADSL ou à la fibre optique. Cette aide est à l'attention des foyers situés dans les zones à l'écart des émetteurs terrestres de la TNT et qui, par conséquent, ne recevront plus la télévision par voie hertzienne après l'extinction de l'analogique. Elle est sans condition de ressources.

Pour plus d'informations sur les conditions d'éligibilité, vos administrés pourront se connecter sur [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou contacter le **Centre d'appel au 0970 818 818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local). Pour plus d'informations sur la couverture en TNT Antenne râteau : [www.csa.fr](http://www.csa.fr)

## Les modalités d'accès aux aides financières

Les dossiers de demande d'aide sont disponibles sur demande auprès du centre d'appel. Ils sont également envoyés, à leur demande, aux mairies et centres sociaux.

Les personnes concernées par ces aides doivent **conserver les originaux des factures d'achat et les tickets de caisse**. Ils leur seront demandés pour tout remboursement.

**La demande d'aide doit être impérativement envoyée dans un délai maximum de trois mois suivant la date de passage de la région au tout numérique, soit le 8 septembre 2010.** Pour les personnes éligibles au fonds d'aide, il est par conséquent impératif d'acheter leur matériel au plus tard trois mois après l'arrêt du signal analogique dans leur région.

# Comment aider les téléspectateurs à faire leur diagnostic

Habitez-vous un habitat collectif ou individuel?

*Collectif*

Se renseigner auprès de votre syndic ou gestionnaire de l'immeuble (la loi les oblige à adapter l'antenne collective)

*individuel*

Combien de postes de TV possédez vous?

*Plusieurs*

Faire un diagnostic personnalisé pour chacun des téléviseurs

*Un*

Quel est le type de réception?

Antenne

Parabole

Câble

*ADSL  
Fibre optique*

Voir au verso

Vous n'êtes pas concerné(e), le passage au numérique se fera tout seul


## Antenne

Voyez vous un bandeau d'information plusieurs fois par jour sur au moins une de vos télévisions?

- Non →

- Vous avez déjà un adaptateur ou une télévision TNT Intégrée
- Votre antenne est orientée vers un émetteur d'une région voisine
- Vous êtes équipé d'un autre moyen de réception : câble, ADSL, fibre optique, parabole

Oui

Votre TV est-elle  (achetée depuis mars 2008)

- Oui →

Recherchez les canaux de Diffusion des chaînes puis une nouvelle fois le jour du Passage au tout numérique.

*Attention* : Si vous avez un magnétoscope, vous devez vous équiper d'un adaptateur simple tuner afin de pouvoir regarder un autre programme que ce que vous enregistrez.

Non

Votre télévision est-elle équipée d'une prise péritel (achetée depuis 1981)?

- Non →

Votre télévision ne peut être adaptée à la TNT

Oui

Votre télévision est-elle équipée d'un adaptateur TNT?

- Oui →

Recherchez une nouvelle fois les canaux de diffusion des chaînes le jour du passage au numérique

Non

Avez-vous un magnétoscope relié à votre télévision?

- Non →

Vous devez vous équiper d'un adaptateur simple tuner et rechercher les chaînes au moment de l'installation du matériel et au moment du passage au tout numérique

Oui

Vous devez vous équiper d'un adaptateur double tuner si vous souhaitez regarder un autre programme que celui que vous enregistrez puis rechercher les chaînes au moment de l'installation du matériel et au moment du passage au tout numérique

## Parabole

Combien de chaînes recevez-vous?

Plus de 6 chaînes

6 chaînes ou moins

Vous avez une parabole avec un adaptateur numérique. Vous n'êtes pas concerné.

Vous devez vous équiper d'un adaptateur FRANSAT ou TNT SAT. Pour l'adaptateur TNT SAT, il faudra réorienter votre parabole (vers le satellite ASTRA)

## Câble

Comment recevez vous le câble?

Service antenne câble

Abonnement

Il suffit d'avoir une TV avec TNT intégrée ou un adaptateur TNT

Vous n'êtes pas concerné(e), le passage au numérique va se faire tout seul


# Comment recevoir la télévision numérique ?

	Pour recevoir le bouquet TNT gratuit	Pour recevoir + de chaînes par abonnement
<p>Avec une antenne râteau ou intérieure</p> 	<p>Un adaptateur TNT externe branché sur la prise PÉritel de la télé actuelle ou une télé avec TNT intégrée suffisent pour recevoir les 18 chaînes gratuites.</p>	<p>LES CHAINES <b>CANAL+</b></p> <p><b>TNT</b> <b>top</b></p> <p><b>TV NUMERIC</b></p>
<p>Avec une parabole</p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>orientée sur le satellite Astra et couplée à un adaptateur ;</li> </ul> <p><b>TNT SAT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>orientée sur le satellite AB3 et couplée à un adaptateur.</li> </ul> <p><b>FRANSAT</b> TELEVISION NUMERIQUE</p>	<p>LES CHAINES <b>CANAL+</b></p> <p><b>CANALSAT</b></p> <p><b>BIS</b> Télévisions</p> <p><b>orange</b></p>
<p>Avec une box ADSL, le câble ou la fibre optique</p> 	<p>Les chaînes gratuites de la TNT sont incluses dans l'offre TV de l'abonnement.</p>	<p><b>SFR</b> <b>neufbox</b> <b>Bbox</b></p> <p><b>free</b></p>
<p>Certains immeubles* sont raccordés à un réseau dans le cadre d'un accord collectif avec un opérateur.</p>	<p>Si votre immeuble est raccordé au réseau câblé ou à la fibre optique et fait l'objet d'un accord collectif, les chaînes gratuites de la TNT sont déjà accessibles sans abonnement avec un décodeur adapté. Pour le câble, elles seront progressivement accessibles avec un adaptateur TNT.</p>	<p><b>DARTY BOX</b> Internet - Téléphonie - Télévision</p> <p><b>orange</b></p> <p><b>Alice</b></p>

\* Renseignez-vous auprès du gestionnaire de votre immeuble pour savoir ce qu'il faut faire dans ce cas pour recevoir la TNT sans abonnement.

# La recherche et mémorisation des chaînes

Vous devez lancer une recherche et mémorisation des chaînes sur tous vos postes reliés à une antenne râteau ou à une antenne intérieure.

 Si vous recevez la télé via l'ADSL, le satellite ou le câble, vous n'êtes pas concerné ! Vous n'aurez pas d'interruption de la télévision et ne devez pas rechercher ni mémoriser les chaînes.



## Pourquoi lancer cette recherche et mémorisation des chaînes ?

Lors du passage au tout numérique, certaines chaînes de la TNT changent de fréquence afin d'améliorer leur couverture. Pour retrouver vos programmes favoris, il est indispensable de lancer une recherche et mémorisation de toutes les chaînes. Cinq minutes suffisent.

## Quand ?

Dans la journée du 8 juin 2010, mais ne le faites pas trop tôt ! Il faut que l'émetteur dont vous dépendez soit rallumé. Dès que vous recevez à nouveau certaines chaînes françaises, allez-y. Si vous ne recevez aucune chaîne en rallumant votre téléviseur, attendez. Cela signifie que l'opération technique de rallumage des émetteurs de votre région se poursuit. Renouvelez l'opération un peu plus tard.

**Attention, pour les téléspectateurs dépendants de l'émetteur de Rennes Bécherel, toutes les chaînes changent de canaux: il est normal que vous ne receviez aucun chaîne tant que vous n'aurez pas lancé une mémorisation. Cet émetteur s'allumera le mardi 8 juin à 10h au plus tard, aussi, lancez régulièrement la mémorisation des chaînes dans la matinée jusqu'à retrouver tous vos programmes favoris.**

## Comment procéder ?

**Au préalable, vérifiez les branchements.**

**Recherchez et mémorisez les chaînes lors de la mise en service de votre équipement.** Si vous installez votre équipement pour la première fois (adaptateur numérique ou téléviseur TNT intégrée), un menu vous propose d'installer les chaînes. Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran et acceptez les propositions, en particulier l'« Installation » ou la « Recherche automatique ». Si vous n'avez pas d'instructions, suivez la démarche expliquée ci-dessous

**Recherchez et mémorisez les chaînes à l'occasion du passage à la télé tout numérique.**

**Quelle télécommande utiliser ?**

Si vous avez une télé TNT intégrée, vous avez une seule télécommande à utiliser.

Si vous avez un téléviseur et un adaptateur TNT, la télécommande de la télé sert UNIQUEMENT à allumer et à éteindre le téléviseur et, dans certains cas, à ajuster le volume.

La télécommande de l'adaptateur sert à allumer et éteindre l'adaptateur, à changer de chaînes et à régler le volume, mais aussi à rechercher et mémoriser les chaînes.

Utilisez les flèches de cette télécommande pour naviguer dans les menus et cliquez sur la touche « OK » pour valider chaque étape.

## CAS 1 : si vous avez une télévision TNT intégrée

**Etape 1 :** allumez la télévision TNT intégrée. Vérifiez que vous êtes en mode digital en appuyant sur la touche « A/D » ou « Digit » de la télécommande du téléviseur.

**Etape 2 et suivantes :** voir la procédure « pour tous ».

## CAS 2 : si vous avez une télévision et un adaptateur TNT

**Etape 1 :** allumez la télévision, puis l'adaptateur TNT. Vérifiez que vous êtes connecté(e) à la prise PériTel en appuyant, si nécessaire, sur la touche « Ext/1 » ou « A/V » de la télécommande du téléviseur. Utilisez ensuite uniquement la télécommande de l'adaptateur.

**Etape 2 et suivantes :** voir la procédure « pour tous ».

**Étape 2 :** appuyez sur la touche « Menu » ou « Home ». Un menu déroulant s'affiche sur l'écran de la télévision.

**Étape 3 :** sélectionnez le sous-menu « Configuration » ; selon les appareils, cette fonction peut aussi s'appeler « Menu principal », « Menu système », « Menu outils », « Menu réglage » ou « Réglage système ».

**Étape 4 :** sélectionnez le sous-menu « Installation », parfois nommé « Installation des chaînes », « Réglage », « Réglage usine », « Réinitialisation usine », « Configuration », « Réinitialiser », « Scan » ou « Rescan ». Choisissez la fonction « Réinstaller/rechercher toutes les chaînes » ou « Recherche automatique », « Effacement des chaînes », « Réinitialisation des chaînes », « Installation des services ». Ne pas choisir « Mise à jour ».

**NB :** si le menu vous propose « Recherche manuelle » ou « Recherche automatique », sélectionnez « Recherche automatique » pour installer toutes les chaînes disponibles en une seule fois.

**Étape 5 :** appuyez sur « Lancer » ou « Rechercher ». La recherche des chaînes démarre. Elle va durer quelques minutes... L'écran télé affiche une barre de progression qui montre l'avancée de la recherche.

■ Avant le démarrage de la recherche, il est possible qu'un message indique que vous allez perdre les chaînes déjà mémorisées. Continuez sans crainte. Les chaînes seront toutes automatiquement réinstallées.

■ Si le système demande de revenir à la configuration « Usine » ou « Configuration initiale », sélectionnez « Oui ».

■ Certains équipements peuvent demander de saisir un « Code secret », « Mot de passe », « Code pin » ou « Code usine ». Si vous ne l'avez pas changé, sachez que les codes utilisés par la plupart des fabricants sont 0000 ou 1234 ou 1111 ou 9999.

**Étape 6 :** appuyez sur « Menu » ou « terminer » ou « exit » ou « Confirmer » pour sortir du menu « Installation ».

**Étape 7 :** vérifiez la présence des chaînes.


■ De 1 à 18 : les 18 chaînes gratuites de la TNT, sauf si l'émetteur dont vous dépendez ne diffuse pas l'intégralité de ces chaînes.

■ Au-delà du canal 19 : les chaînes locales, par exemple, Normandie TV.

■ Au-delà de 30 : les chaînes payantes, sauf Canal+.

■ Au-delà de 50 : d'autres chaînes, en fonction de votre lieu de réception (par exemple, les chaînes allemandes).


Si vous souhaitez réorganiser vos chaînes comme il vous plaît, suivez la procédure indiquée sur la notice de vos appareils.

 Cette procédure n'est pas universelle. Les noms peuvent varier selon les appareils et les marques. Mais le cheminement est identique.

### Besoin d'aide?

**Il existe une assistance technique à domicile gratuite pour les personnes âgées ou souffrant d'un handicap.**

Sur simple appel, un partenaire « Tous au numérique » se déplace chez vous pour brancher et/ou régler votre adaptateur (ou téléviseur TNT intégrée), chercher et mémoriser les canaux des chaînes.

 Vous ne pouvez bénéficier de cette aide qu'une seule fois.



D'autres questions ?  
Contactez le

**0970 818 818**

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local,  
du lundi au samedi de 8 h à 21h)

[www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)

# Combien ça coûte ?

Le passage à la télé tout numérique ne doit pas se traduire par des coûts importants pour les foyers. Les 18 chaînes gratuites de la TNT et les chaînes locales sont disponibles sans abonnement. Si le téléspectateur le souhaite, il lui est possible d'opter pour un plus grand nombre de chaînes ou d'autres services en choisissant une offre commerciale chez un opérateur. Le choix est offert et il est large. Il en est de même de l'équipement.

**Il n'est pas obligatoire de changer de télévision et généralement, il n'est pas non plus nécessaire de changer d'antenne.**

Le tableau ci-après donne quelques exemples de prix d'équipement d'entrée de gamme et de services (prix TTC généralement constatés sur le marché, donnés à titre indicatif)

Adaptateur TNT simple tuner	de 20 à 50 euros
Adaptateur TNT simple tuner HD	à partir de 80 euros
Adaptateur double tuner	de 50 à 120 euros
Réorientation + vérification d'une antenne râteau	de 80 à 120 euros
Remplacement antenne râteau	de 180 à 200 euros
Remplacement coupleur d'antennes	100 euros
Adaptateur TNT-SAT ou FRANSAT	de 100 à 150 euros
Adaptateur TNT-SAT ou FRANSAT + parabole + installation	à partir de 280 euros

## Une charte de confiance « tous au numérique »

- France Télé Numérique a élaboré avec les antennistes, revendeurs et distributeurs une charte nationale de bonne conduite.
- Les professionnels signataires s'engageront à guider les téléspectateurs en fonction de leur besoin, à fournir les explications nécessaires et à proposer des produits et des services de qualité à des prix compétitifs.
- La liste des signataires de la charte est disponible sur demande auprès du **Centre d'appel au 0970 818 818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local).



Seuls les professionnels signataires pourront utiliser le label « Professionnel Agréé » ci-dessus

# Liste des professionnels agréés tous au numérique en Bretagne

Pour obtenir la liste actualisée des professionnels agréés exerçant près de votre lieu de résidence, contactez le centre d'appels « tous au numérique » ou connectez-vous sur [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)



**0 970 818 818** numéro non surtaxé  
(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

[www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)



Dans les cas nécessitant l'intervention d'un professionnel,  
**France Télé Numérique recommande de faire appel à un professionnel agréé.**

## Les 5 engagements des professionnels agréés « tous au numérique »

1. Des produits d'entrée de gamme pour chaque mode de réception de la télévision tout numérique.

2. Une aide à l'installation et au réglage à domicile de votre équipement.

Dans le cadre de sa politique commerciale, le professionnel s'engage à vous expliquer comment régler vos équipements (recherche des chaînes) et peut aussi fournir une aide au réglage à domicile en complément d'une vente dans le cadre d'un forfait « sans souci ».

3. Un diagnostic complet, transparent et sincère de votre installation et de vos besoins.

4. Des forfaits sans surprise pour des interventions standard.

Le professionnel signataire s'engage à pratiquer et à clairement afficher des prestations standard, dont le contenu sera clairement délimité.

5. Une aide à la « décision éclairée » pour les installations collectives.

Le professionnel effectuera un diagnostic complet, fournira des devis détaillés et conseillera son client afin de réaliser un investissement durable qui s'adaptera aux changements ultérieurs des plans de fréquences.

# Les professionnels signataires de la charte de confiance « tous au numérique » en Bretagne

Vous pouvez obtenir la liste des professionnels agréés auprès du centre d'appels tous au numérique au **0 970 818 818** (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

Connectez-vous également sur [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) dans l'onglet « espace pros » ou rentrez l'adresse suivante dans votre navigateur: [http://www.tousaunumerique.fr/informations\\_pratiques\\_localisees.php](http://www.tousaunumerique.fr/informations_pratiques_localisees.php) et sélectionnez votre département pour obtenir la liste des professionnels agréés.



La France passe à la télé tout numérique entre 2009 et 2011.  
Les informations sur les modalités de ce passage sont disponibles sur ce site ou au **0 970 818 818** (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)



Passage au tout numérique

Le plan national

Les régions

Les aides

Actualités

Documentation

Questions et réponses

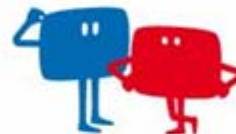
Espace pros

Accueil > Informations pratiques

## Informations pratiques

Sélectionner un département pour connaître :

- Les Professionnels agréés Tous au numérique (antennistes et revendeurs de matériels pour le passage au tout numérique) près de chez vous.
- Les dates et les lieux des points d'information sur le passage à la télé tout au numérique dans votre département



(35) Ille et Vilaine

Valider

Ille et Vilaine | [Bretagne](#)

Passage à la télé tout numérique  
8 juin 2010

Professionnels agréés

Tournée d'information

ARGENTRE DU PLESSIS - ETS JAMIER (Antenniste - Revendeur) 14 Rue des lavandieres  
téléphone : 0299966273

ARGENTRE DU PLESSIS - JAMIER (Antenniste - Revendeur) 14 rue des Lavandières  
téléphone : 0299966273

BAIN DE BRETAGNE - COPRA (Antenniste - Revendeur) 25 Avenue Gén Patton  
téléphone : 0299448334

BAIN DE BRETAGNE - GITEM (Antenniste - Revendeur) ZA de Château Gaillard CCial des Estuaires  
téléphone : 0299437152

BETTON - MRT Electronique (Antenniste - Revendeur) 4 Rue Forge ZA Forge  
téléphone : 0299234848

BETTON - PULSAT (Antenniste - Revendeur) 45 Rue Rennes  
téléphone : 0299558245

BETTON - TELE TECHNIQUE 35 (Antenniste - Revendeur) 44 rue de Rennes



Vidéo : La télé numérique C'est pas sorcier ! Une émission sur le passage de la télé analogique à la télé numérique | France 3

Estimez votre couverture TNT !